



CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion publique qui se tiendra le :

21 février 2020 à 19h00 - Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

A° Points donnant lieu à délibération :

1°- Election du secrétaire de séance.

2° - Validation du procès-verbal du 17 janvier 2020.

3°- Finances :

- a) **Bilan de la politique foncière 2019**
- b) **Aide au fonctionnement des écoles élémentaires publiques - Année 2020**
- c) **Concours aux associations 2020**
- d) **Conventions d'objectifs avec les associations**
 - 1) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'objectifs avec l'Amicale du Personnel de Grézieu-La-Varenne
 - 2) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'objectifs avec l'association de Football,
 - 3) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'objectifs avec l'association de Tennis
- e) **Vote du compte administratif 2019**
- f) **Vote du compte de gestion 2019**
- g) **Affectation des résultats 2019**
- h) **Vote des taux d'imposition 2020**
- i) **Vote du budget primitif 2020**
- j) **Attribution des marchés de travaux pour la construction d'un local de stockage et festif**

4°- Affaires générales :

- a) **Création AP/CP « équipement numérique école élémentaire »**
- b) **Mises à jour AP/CP**
 - 1) Aménagement espaces publics secteur La Halle-Mairie- Centre d'animation
 - 2) Eaux pluviales
 - 3) Vidéo protection

B° Points ne donnant pas lieu à délibération :

1° Points ne donnant pas lieu à débats :

- a) Questions Ecrites.
- b) Questions Orales.

2°- Arrêtés pris dans le cadre de la délégation générale.

3° Syndicats et Commissions.

Bernard ROMIER, Maire de Grézieu-La-Varenne